

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Dosier complet le : N° denregistrement ;  1. Intitué du projet  Extension du domaine viticole du domaine de Blanquefort.  2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage au du (ou des) pétitionnaire(s)  2.1 Personne physique Nom Prénom  2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne morale RCS / Siret   4 0 1 1   8 1 8 1   3 6 . 2   0 0 0   1 6   Forme juridique   SCEA  Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet    N° de catégorie et sous catégorie   Caractéristiques du projet un ure gard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques Issues d'outres nomenclaures (CPE, IOTA, etc.) Défichements soumis à autorisation au titre de l'article 1.341-3 du code dorestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  Dovent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventueis travaux de démoition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en tois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et plantation de vigne ensuite.	C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Extension du domaine viticole du domaine de Blanquefort.  2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)  2.1 Personne physique  Nom Prénom  2.2 Personne morale  Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne hobilité à représenter la personne morale  RCS / SIRET   4 0   1   8   8 1   3   6   2   0   0   1   6   Forme juridique   SCEA  Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° I  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  A7-A  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'artic 241-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  Dolvent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8,1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démaition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			N° d'enregistrement :
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage au du (ou des) pélitionnaire(s)  2.1 Personne physique Nom Prénom  2.2 Personne morale Démonination ou raison sociole Nom, prénom et qualité de la personne hobilitée à représenter la personne morale  RCS / SIRET 4 0 1 8 8 1 3 6 2 0 0 0 1 6 Forme juridique  SCEA  Joignez à voire demande l'annexe obligatoire n° 7  3. Calégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  A7-A  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuelles rubriques issues d'utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) (Préciser les éventuels rubriques sols object de l'arricle L341-3 du code forestière en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectar	पुत्र । इत्य	03/04/2019	Fo9348P0421
2.1 Personne physique Nom Prénom  2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale SCEA DU DOMAINE DE BLANQUEFORT Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale  TARI BENOIT  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares. Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  41. Nature du projet, y compris les éventueis travaux de démolition Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	Extension du domaine viticale du domaine		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom prénom  SCEA DU DOMAINE DE BLANQUEFORT  Nom prénom et qualité de la personne hobilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 0 1 8 8 1 3 6 2 0 0 0 1 6 Forme juridique  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie N° de catégorie et sous catégorie Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Défrichements soums à autorisation au titre et article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares. Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  A. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de plin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	extension an admante vicicole ad domante	ue bianqueiont.	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom prénom  SCEA DU DOMAINE DE BLANQUEFORT  Nom prénom et qualité de la personne hobilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 0 1 8 8 1 3 6 2 0 0 0 1 6 Forme juridique  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie N° de catégorie et sous catégorie Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Défrichements soums à autorisation au titre et article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares. Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  A. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de plin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	2 Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne hobilitée à représentier la personne morale RCS / SIRET 4 0 1 8 8 1 3 6 2 0 0 0 1 6 Forme juridique SCEA  Joignez à voire demande l'annexe obligatoire n° 1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie N° de catégorie et sous catégorie Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Défrichements soums à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares. Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoition Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
2.2 Personne morale  Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne hobilitée à représenter la personne morale  RCS / SIRET   4   0   1   8   8   1   3   6   2   0   0   0   1   6   Forme juridique   SCEA  Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie   Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie   Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres namenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bols, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	The state of the s	Prénom	
Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne hobilitée à représenter la personne morale  RCS / SIRET   4   0   1   8   8   1   3   6   2   0   0   0   1   6   Forme juridique   SCEA  Joignez à voire demande l'annexe obligatoire n° 1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  Octractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
A. Caractéristiques de la reconversion de la l'article L'atricle L		SCEA DU DOMAINE DE BLANQUEFORT	
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et		TARI BENOIT	
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1  3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bols, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	RCS / SIRET   4 0   1   8   8 1   3	6 2 0 0 0 1 6 Forme juridique	SCEA
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet  N° de catégorie et sous catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
N° de catégorie et sous catégorie  N° de catégorie et sous catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et
Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
A7-A  Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et	Nº de catégorie et sous catégorie		
vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares.  Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et		(Préciser les éventuelles rubriques issues d'au Défrichements soumis à autorisation au titre de	ultres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
de plus de 0,5 hectares. Surface de défrichement de 1.7600 hectares inférieure à 25 hectares.  4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
4. Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et		Surface de défrichement de 1.7600 hectares inf	érieure à 25 hectares.
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et		4. Caractéristiques générales du projet	
Défrichement d'une zone forestière composé de pin principalement en accompagnement de chêne sur une surface de 1.76 hectares en trois secteurs.  Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			formulaire
hectares en trois secteurs. Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et			
Comprenant les opérations d'abattages des bois, commercialisation, dessouchage, broyage des rémanents, préparation de sol et		sé de pin principalement en accompagnement	de chêne sur une surface de 1.76
		s hois commercialisation, dessouchage, broyac	se des rémanents préparation de sol et
		s bois, commercialisation, acasoachage, broyag	je des remanents, preparation de sor ce

4.2 Objectifs du projet Pérenniser la surface productive du domaine dans un avenir proche afin de pallier au renouvellement des vignes anciennes un but d'augmentation de la production à terme.	
in but d'augmentation de la production à terme.	-
in but d'augmentation de la production à terme.	dan
3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase travaux	
battage des chênes et des pins par abattage manuel ou mécanique. Broyage des rémanents aux broyeurs forestiers 250 ch	۱۷.
essouchage des racines de pins et de chêne, sous-solage sur 60cm de profondeur à la dent de bull ou par pelle mécanique	<u>.</u>
ivelage du terrain.	
planissement et remise en culture avec plantation de nouvelles vignes, tout en conservant les clapiers et ancienne restanq	iues
	10.00
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation  sploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Proyence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation  cploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation exploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation principal de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation exploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3,2 dans sa phase d'exploitation  (ploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation color de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation cploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation exploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation exploitation des cultures selon les normes de l'appellation cote de Provence et coteaux.	

Projet soumis à autorisation de défriche		ossier(s) d'autorisation(s).
Grand	rojet et superficie globale de l'ope eurs caractéristiques	ération - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Jne seul zone : Total du défrichement :		1.7630 ha 1.7630 ha
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  Domaine de Blanquefort  B3890 BESSE SUR ISSOLE  Parcelle cadastral 695,696,697 et 705  Section F.	Coordonnées géographiques  Pour les catégories 5° a), 6° a et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b) 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) l'annexe à l'article R. 122-2 d code de l'environnement:  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : Besse sur Issole uniquement.	z), b) ), ) de
J. 3.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oul, cette installation ou environnementale ?	cet ouvrage a-t-11 fait l'obje L'ensemble des zo évalués dans le ca	vrage existant? Out X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique au ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Site du Marais de Gavoty - Lac de Bonne Cougne - Lac Redon FR9301621. Environs 500 mètres.
D'un site classé ?		X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oul Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements q,ean s $\overline{\mathbf{x}}$ Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitoire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les $\mathbf{X}$ ressources naturelles du sol ou du soussol? Tortue d'Hermann, mauve Bisanuelle voir étude du Cen Paca. Est-il susceptible d'entroîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune. flore, habitats. continuités écologiques ? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-it susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Réduction d'une zone forestière
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
6.2 Les incide approuvés Oui	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv		t-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
<b>1</b>			
6.3 Les incide	nces du projet Identifi Non X Si oui, décr		elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

ne	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effe égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joind ne annexe traitant de ces éléments) :	ets Ire
Co	onservation des clapiers avec des bandes herbacées selon les préconisations du CEN PACA. Voir annexe CEN PACA.	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	250
ΑL	J regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	n
er	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
La toi	nature du projet dans la continuité de zone déjà agricole et sous une ligne HTE. Aura pour but le maintient d'un milieu ouve ut en favorisant la culture raisonné.	rt
	projet ne nécessite pas d'étude au cas par cas.	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	.1 Annexes obligatoires	
8.	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir	
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Étude d'impact du projet du CEN PACA en date de Novembre 2018.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

BESSE SUR ISSOLE

le, 20 NOVEMBRE 2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

